

Moi Tout Seul !

4, impasse des Mûriers
44390 CASSON

Casson, le 15 janvier 2015

Objet : Invitation à l'Assemblée Annuelle.

Après une première année d'exercices en motricité libre, le bureau de l'association Moi Tout Seul ! est heureux de vous convier à :

Une Assemblée extraordinaire

Le vendredi 30 Janvier 2015

Salle Préfa, à 19 heures.

Cette assemblée aura pour ordre du jour la modification de l'article 5 des statuts de l'association, et sera suivie de **l'assemblée générale annuelle** avec à l'ordre du jour :

- ◆ Bilan moral
- ◆ Rapport d'activité
- ◆ Rapport financier
- ◆ Présentation et approbation du budget prévisionnel
- ◆ Montant de la cotisation

Si vous ne pouvez pas y assister, vous trouverez, ci-après un pouvoir pour vous faire représenter.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.

Claire GRANDIERE,
Présidente de l'association.

✂-----

Procuration pour l'assemblée générale extraordinaire et l'assemblée générale du vendredi 30 janvier 2015 de l'association Moi Tout Seul !

Je soussignée-----

demeurant ----- et à jour de cotisation,

donne procuration à M-----,

membre de l'association *Moi Tout Seul !*, pour me représenter lors de l'assemblée générale extraordinaire et l'assemblée générale du vendredi 30 janvier 2015.

*NB : pour être prise en compte, une procuration doit être signalée en début de séance.
Un adhérent ne pourra représenter plus de deux adhérents absents.*